

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19055 - 74ÈME ANNÉE

ATR-FNAUT et le projet de carrière à Bois-Blanc

Route en mer : comment sortir de l'impasse ?

Alternative Transport Réunion-FNAUT a tenu hier une conférence de presse à Saint-Leu au sujet d'une actualité brûlante : le projet de carrière de Bois-Blanc. Ce projet découle de la volonté de construire une digue en mer entre La Possession et la Grande-Chaloupe pour y faire passer une route. Il suscite une large opposition pour des questions environnementales et sanitaires.



semble du fait de l'importance de la modification qui déstabilise globalement le marché des granulats et l'environnement. C'est donc deux ans de révision...

Troisième enquête publique (juillet 2018)

Vers une pénurie ?

Le projet de carrière découle du choix d'une digue pour près de la moitié de la route en mer. Mais La Réunion est une île, avec des ressources en matériaux limitées. Or, «La Réunion exploiterait en sur-régime ses ressources en matériaux». C'est en substance ce que Ivan Martin (Directeur adjoint de la DEAL) confirme dans un article paru le 23 juillet dans le «Journal de l'île». «En outre contrairement aux affirmations de la Région pour obtenir la DUP de 2012 et à celles du Préfet pour modifier le Schéma départemental des carrières (SDC) en 2014, chose grave, Ivan Martin suggère que la NRL n'était carrément pas prise en compte dans le SDC de 2010 !», note ATR-FNAUT qui cite les propos du responsable de la DEAL : « Si nous exploitons au maximum les gisements inscrits au SDC (de 2010), nous serions environ à 80 millions de tonnes de matériaux identifiés pour 10 ans, soit 8 millions de tonnes par an.

Pour ATR-FNAUT, en trois ans, la preuve est faite : les populations concernées et leurs élus des communes de Saint-Leu, des Aviron et de l'Etang-Salé sont opposés au projet de carrière à Bois Blanc.

«Les commissaires enquêteurs émettront-ils un avis favorable à son ouverture contre l'avis de la population pour se conformer à l'attente des «premiers de cordée» et majors du BTP ?», demande l'association qui rappelle la chronologie :

Première enquête publique (juin 2015) : avis négatif du commissaire enquêteur demandant de repenser

le projet.

Deuxième enquête publique (septembre 2016) : sa validité est remise en cause en décembre 2017 par le Conseil d'État qui conteste le rôle ambigu du Préfet à la fois juge et partie (initiateur de l'enquête publique et en charge de l'évaluation environnementale).

Le Préfet arrête la création d'un P.I.G. (juillet 2017).

Concertation préalable à la mise en conformité du P.L.U. de Saint-Leu (avril 2018).

La Cour d'appel de Bordeaux annule la modification en 2014 du S.D.C. de 2010 (mai 2018). Elle demande une étude d'impact d'en-

Cette estimation ne prend pas en compte le chantier de la NRL. Si on devait l'inclure, nous arriverions à la pénurie. »

Et quand dans le même article, le responsable de la DEAL précise qu'« au-delà de 20 km entre le site d'exploitation et le chantier le coût du transport est rédhibitoire », alors ATR-FNAUT ne comprend pas l'obstination à vouloir prolonger le viaduc par une digue, sachant qu'une seule carrière prévue, celle des Lataniers, se situe à moins de 20 kilomètres.

Insécurité routière et juridique

L'éloignement des carrières possibles du chantier de la route en mer est un facteur d'insécurité routière, souligne ATR-FNAUT. Ce seront entre 900 et 1.000 camions chargés d'au moins 35 tonnes de galets qui seront quotidiennement sur les routes. Une personne est déjà décédée dans un accident impliquant un de ces camions.

Enfin, ATR-FNAUT rappelle que l'annulation du Schéma départemental des carrières d'avril 2014 par la Cour administrative d'Appel a des conséquences sur l'enquête publique lancée pour l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc : «le Préfet ne peut autoriser l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc en dysharmonie avec le SDC de 2010, redevenu d'application et révisable en 2020». Or, l'annonce légale annonçant l'ouverture de l'enquête publique «se réfère à la mo-

dification du PLU de mai 2018 qui se réfère au PIG de juillet 2017, lequel se réfère au SDC d'avril 2014 et à la DUP de mars 2012».

«Cette enquête publique serait donc susceptible d'être annulée du fait d'un vice de forme via une annonce légale frappée d'un vice de fond», souligne ATR-FNAUT.

L'association rappelle qu'il est possible d'utiliser d'autres solutions techniques pour remplacer

la digue prévue entre la Grande-Chaloupe et La Possession. Elle propose «une route sous galerie de protection en pied de falaise qui réclamera moins de 10% des besoins actuels». De quoi se passer de l'ouverture d'une carrière à Bois-Blanc et de toutes ses conséquences environnementales et sanitaires.

Hommage à Sadeck Mulla



Sadeck Mulla décédé le 15 juillet 2018 à l'âge de 68 ans, celui qui avait collaboré toute une période avec le journal Témoignages pour la chronique sportive, principalement pour le championnat de football à la Réunion. Joueur de foot lui-même à la Jeunesse Musulmane, au poste d'arrière central, rude et malin à tromper les arbitres sur des hors jeu fictifs. Célibataire, malade et éloigné de ses amis depuis une dizaine d'années, Sadeck nous a quitté. Et tout ceux qui l'ont connu, ses amis et avec ceux qui entourent le monde ce sport garderont un bon souvenir de ce passionné de foot.

Z.Y.

In kozman pou la rout

« Lo mo sé inn, lo fason dir, in n'ot.

Isi La Rényon sa sé in n'afèr ni koné bien. Pran in kozman é pronons ali diféran manyèr é zot va oir la pa ditou lo mèm zafèr. Pran in jirman !Na dé foi i vé dir solman ou lé étoné. D'ot foi, ou lé époustouflé. Défoi ankòr sé kaziman pou insilt in moun. Mi koné pa si dann l'afrik-pars kozman-la i sort l'afrik- lé pa parèye ké shé nou. Mé lé posib sé oui sof ké moin lé san l'opinyon la dsi... Donk néna lo mo, lo manyèr dir, épi lo grimas i marsh avèk : in vilin grimas i pé done in mové sans pou lo kozman. In grimas i pé galman diminyé lo sans lo kozman. Alé ! Mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Climat : des feux de forêts méditerranéens en Suède

La Suède est touchée par d'importants feux de forêt, certains se déclenchant même au Nord du Cercle polaire. Dans « Sciences et Avenir », le climatologue Jean Jouzel explique ce phénomène :

« Les conditions climatiques relevées au nord du cercle polaire son exceptionnelles (...) C'est une situation qui cumule à la fois une température record (32 °C au cercle polaire le 17 juillet 2018 !, NDLR) et une sécheresse persistante. »

« Les pays scandinaves ne sont pas préparés à ces feux de forêts, c'est inédit pour eux ». le réchauffement climatique est en moyenne deux fois plus rapide dans les régions situées au nord ». « Et pour la Scandinavie, 2018 est la troisième année la plus chaude... après 2017 et 2016. » (...)

« En cas de réchauffement climatique non maîtrisé, on pourrait voir dans la deuxième partie du 21e siècle des températures de 55 °C en France, et des feux de forêts dans l'est du pays ».

La Suède est en effet confrontée à des incendies qui se situaient habituellement dans la région méditerranéenne. Au moins 25.000 hectares sont partis en fumée, ce qui représente 10 % de la superficie de La Réunion. Ce pays découvre donc ce nouveau risque, et il devra s'y adapter. Cela suppose des investissements conséquents pour mettre en place un service d'incendie de même nature que dans les pays méditerranéens.

Jean Jouzel explique que ce phénomène est une conséquence du changement climatique. Et l'Europe n'est pas au bout de ces peines dans ce domaine. Les Européens de moins de 30 ans sont menacés par des températures de plus de 50 degrés en été si la même politique se poursuit, avec les forêts de sapins d'Europe centrale qui deviendraient aussi vulnérables que les forêts méditerranéennes aux incendies. C'est une nouvelle géographie qui se dessine en quelques décennies.

Les feux dans la forêt polaire sont un nouvel avertissement. Si le système dominant actuel reste en place, alors le réchauffement climatique qu'il a provoqué va encore s'accélérer, notamment parce que les replantations d'arbres ne suffiront pas à compenser la perte de ceux qui sont massacrés pour faire du profit, ou qui succombent dans des incendies. Car les arbres ont la capacité de stocker le CO2 de l'atmosphère qu'ils utilisent pour produire l'oxygène que tous les êtres vivants respirent à la surface de la Terre. Moins d'arbres, c'est plus de rejet de CO2 dans l'atmosphère, un effet de serre plus grand et un réchauffement climatique plus rapide.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Karapate i pous dsi tété bèf mèg mé bèf gra la pa égzanté pou son par

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, alor si mi konpran bien bann parti lo lopolizyon lo prezidan Macron lé responsab si in moun dann son lékip la pète in kab. Moin pèsonèl mi pans plito lo boug sé in l'anvoiyé. Lanvoiyé pou fé dézord dann park kanar é pou annuir nout prezidan. Akoz zot lé jalou d'li konmsa ? Li lé jenn, li lé bo, li néna in bon pongn, é sirman li plé bann madam. Alor ? Kosa néna a rodir ? Z'ot zalouzri néna pou rodir ! Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant ki koz toultan la boush rouvèr i pé pa dir ou i rogard dann out long-vi bon koté, mèm sanm pou moin ou i gard sa par lo pti bout la lorgnète. Kan i anparl aou lo respé la légalité, ou i parl zalouzi. Kan i di aou lo bann sèvis lo prezidan té oblijé dépoz plint, ou i di lo ga té fine gingn son pinisyon (kinz zour pinisyon)

Mé dizon la pa la lo problèm i lé. Ousa li lé alor ? Matant lé sinp : i sifi ou i baz aou dsi lo kozman : i fo inn koz pou la mor. In n'ot ankor : si karapate i mont dsi tété bèf mèg, i ariv bèf gra la pa égzanté. Donk avèye bien sak i sava arivé, ou va oir out prezidan la pankor vi lo komansman di komansman di komansman. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin